

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

53



BULLETIN TRIMESTRIEL

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N°59

JANVIER 1986.

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2.- EDITORIAL (par Mr BURTON vice-Président).
- Page 3.- BILLET de Mr Marcel-François MASSIN.
- Page 4.- Avis - Ami Chasseurs.
- Page 5.- Remerciements aux marques de sympathie pour l'enterrement de notre Président Mr COLIN.
- Page 8.- Début d'un nouveau récit. LA CAMPAGNE I9I4-I8 par le Colonel A.E.M. PANHUYs.
- Page I9.- Assemblée Générale et Banquet Fraternel.
- Page 23.- BON DE PARTICIPATION POUR LE BANQUET DU 22 Mars I986.
- Page 25.- MENU
- Page 26.- Chanson NOS P'TITS CHASSEURS.
- Page 28.- Ceux qui nous quittent.
- Page 30.- Cotisation - Relais Sacré.
- Page 33.- Restauration du Musée.
- Page 34 à 40, Annuaire.

EDITEUR RESPONSABLE : Edmond BURTON, 370, rue des
Closières 600I MARCINELLE.



Editorial.



Au moment où nous tournons la dernière page de 1985, la tristesse du dernier chapitre du compte-rendu de nos activités nous étreint le coeur, non seulement nous n'avons pas réussi à maintenir notre dernier Régiment d'Active dans son intégrité, mais en outre, dans le groupe de fidèles CHASSEURS que chaque année arrache inexorablement à notre amitié, il y a cette fois, notre Président Robert COLIN et notre ami Charles Henri d'OULTREMONT, membre d'honneur de notre Amicale.

Ils viennent tous ensemble, allonger la liste de ceux dont nous honorons chaque année la mémoire au travers des cérémonies du souvenir auxquelles nous participons.

Ces actes du souvenir et ses pensées auxquelles ils seront dorénavant associés, resteraient toutefois d'une navrante stérilité, s'ils ne débouchaient sur notre volonté unanime de défendre sans trêve leur idéal et celui des CHASSEURS tombés face à l'ennemi.

La Liberté, la Tolérance, le Respect du prochain, la Justice, la Démocratie étaient les composantes essentielles de leur crédo de vie. Il nous incombe de les transmettre avec constance aux générations nouvelles, non pour la satisfaction égoïste d'imposer aux autres notre conception d'existence, mais parce que beaucoup d'entre nous ayant vécu les années sombres où elles n'étaient plus que lettre morte, savent d'expérience, qu'elles sont indispensables à l'épanouissement heureux de la vie en société.

Or, voici que de l'étranger sont importées chez nous, des haines et des fureurs meurtrières, voici que des groupuscules anonymes sous leurs sigles barbares, tuent lâchement employant les méthodes

ignobles du nazisme et du fascisme, voici que de tous côtés, monte la vague de la violence aveugle ! Il est temps de dresser des digues, notre démocratie est en DANGER!

Elle doit être forte, pour se maintenir, mais conciliante aussi, pour rester symbole de LIBERTE.

A cause de cette dualité; son exercice est difficile. Il est comparable à celui du funambule. Que le balancier pèse un peu trop lourdement à l'extrême droite ou à l'extrême gauche, et la voilà précipitée dans la géhenne du totalitarisme ou le cahos de l'anarchie. A nous d'y prendre garde, en sachant que la vertu démocratique peut se perdre car elle n'est pas un don naturel conféré une fois pour toute à un peuple ou aux individus en sachant aussi qu'elle peut se conserver ou s'acquérir.

C'est pourquoi, nous devons la prôner dans nos familles. C'est pourquoi, ceux qui ont reçu la charge de l'exercer, qu'ils appartiennent au pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire doivent veiller jalousement à ce qu'elle soit protégée en tous temps et en tous lieux, qu'elle soit enseignée aussi avec persévérance et avec foi dans tous nos établissements scolaires. C'est pourquoi encore, nos médias doivent en faire l'exégèse et l'éloge au détriment peut-être du sensationnel qui trop souvent frappe de façon malsaine les esprits faibles et les pousse inconsciemment vers cette violence que nous détestons. C'est pourquoi, enfin, nous voudrions faire de notre MUSEE un lieu où à travers l'histoire, s'apprend la démocratie.

C'est dans cet esprit que nous devons continuer à oeuvrer.

Entretemps, le Conseil d'Administration tout entier, se fait un plaisir et un devoir d'adresser à tous les CHASSEURS A PIED, à leurs familles et à nos nombreux amis, ses voeux les plus chaleureux pour



Billet *

Robert COLIN après Jean BOURG, et combien d'autres de haut rang aux plus modestes, tissant l'arbre généalogique où la ferveur et la candeur, peut-être, gardent la sève derrière le bouclier. Ferveur à l'idéal. Candeur à sa défense. Par chaque branche, même ténue, tout se recoupe par l'amitié.

Je revoyais cet homme, après combien d'années, vieilli, meurtri et voici que d'emblée les noms, les moments resurgissent; que ceux que l'on croyait à jamais oubliés, ou même à vingt-ans les honnis, les voilà qui sont là, par le geste, la mimique et la voix. Qu'ils sont proches. Qu'ils vivent. Et se mêlent VERNAILLE, VANDEPOLE et DEBAUCHE. Le 2ème ou 8ème. Roeselaere, Kappelen et tous les abris à coups de pelle ou de pioches. A rebours, toutes les facéties de ploucs au Camp de Beverloo. En sourdine, ce qui sort hachuré des dix-huit jours, au moins, qui scellèrent un destin comme on cadennasse une époque.

Et les ans défilaient en vieillissant les uns ou les rajeunissant, comme nous, d'un degré puis, après un silence:

- Tiens, un tel, j'ai été le revoir! J'entendais, tout en voyant intacte la lueur d'une amitié gardée à certain dont je n'avais qu'une image pâlie. Je sentais que le coeur, même ici entre hommes, afferrmissait au lieu d'effacer ce qui n'avait pu naître qu'à l'épreuve; qu'aux épreuves.

L'anecdote serait mièvre et quelconque sans la leçon du temps, des remous et des hommes.

Il est bien des façons de comprendre pour

qui sert dans l'Unité rebaptisée sans qu'on ait pu jamais enlever le " CHASSEUR ". C'est à eux la relève, d'où qu'ils soient ou qu'ils fassent, pour préserver l'acquis dans cet esprit de corps qui stimule par ce qu'il a d'humain; à travers les vicissitudes que d'aucun ont nommé

GRANDEUR ET SERVITUDE DE LA VIE MILITAIRE".

A tout prendre, cela valait la peine d'être passé par là.

Marcel François MASSIN.

* * * * *

AVIS

A la page 26 , vous trouverez le texte de la Marche "NOS BIAS P'TITS CHASSEURS". Cette chanson nous a été demandée par plusieurs de nos membres.

Les voilà satisfaits.

A MI CHASSEURS,

Dès maintenant, retiens la date du Samedi 22 Mars 1986. Ce jour-là aura lieu notre Assemblée Générale et notre BANQUET FRATERNEL qui se tiendra au Centre Culturel FOURCAULT à DAMPREMY.

* Remerciements. **

Le Conseil d'Administration de notre Amicale remercie cordialement les Autorités Civiles, Religieuses et Militaires, ainsi que les Associations Patriotiques, les Groupements et tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à Madame COLIN, à sa famille et à notre Amicale à l'occasion des funérailles de notre Président.

Ci-dessous, des photos donnant un aperçu de ce que furent celles-ci.



Dans la cour d'honneur de la Caserne Trésignies, le cercueil entouré de la famille et des drapeaux.



Une vue du cortège funèbre.



La levée du corps à la Basilique St. Christophe de
CHARLEROI.

CHER AMI LECTEUR,

Dans ce numéro 53, nous commençons un nouveau récit sur le 2ème Chasseurs A Pied pendant la campagne de 1914-1918.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

* * * * *

LE 2^{ÈME} CHASSEURS A PIED

PENDANT LA CAMPAGNE 1914-1918.

Comme promis, nous commençons ici, l'historique de ce Régiment, au cours de la première guerre mondiale, tel que rédigé par le Colonel A.E.M. PANHUYS, Chef de Corps au moment de l'Armistice, et basé sur les journaux de campagne des Commandants successifs de cette Unité.

+ + + + +

5° DIVISION D'ARMÉE.

5° D. I.

2° Régt. de Chasseurs à Pied

ETAT-MAJOR.

HISTORIQUE SUCCINCT DES OPERATIONS ESSENTIELLES

DU 2° Régt. DE CHASSEURS A PIED, AU COURS DE LA

CAMPAGNE 1914 - 1918.

Le 2° Régt. de Chasseurs à Pied, caserné à MONS avait reçu, dès le 29 juillet 1914, l'ordre de mobilisation sur pied de Paix renforcée.

Le 1er août, l'ordre de mobilisation générale est affiché. Le 2° Chasseurs est commandé par le Colonel VANGRASDORF. Avec le 5° Chasseurs, dédoublement du 2°, est constituée la 16° Brigade chargée du 1er au 3, de garder la frontière française, au Sud de MONS, surveillant les routes de la région de VALENCIENNES-BAVAY-MAUBEUGE-BEAUMONT.

L'Allemagne ayant adressé un ultimatum à la Belgique aux fins d'y acheminer librement ses troupes, nos postes frontière sont relevés le 3 au soir et, vers minuit, le Régiment quitte la région de MONS au milieu des acclamations enthousiastes de la population.

Le 4, de grand matin, la 16° Brigade débarque à MAZY et couvre l'étape MAZY-PERWEZ où elle cantonne. C'est là que les hommes des dernières classes rappelées rejoignent le Régiment.

Dans la journée du 6, la 16° Brigade défile devant Sa Majesté le ROI; nous apprenons l'échec sanglant infligé aux premières troupes allemandes devant LIEGE.

Le 7, le 2° Chasseurs va occuper les cantonnements de JODOIGNE-SOUVERAINE, et, pendant une douzaine de jours, va demeurer dans cette région dont la garde est confiée à la 5 D.A. : période de grande fatigue, conséquence de fortes chaleurs, de bivouacs répétés, de l'énerverment dû à l'impression d'une attaque imminente. Vers le 17 août, les coups de sonde ennemis se multiplient et le 18, l'adversaire attaque la 1ère D.A. à notre gauche, tandis que des escarmouches au cours desquelles le premier sang est versé '4 blessés dont un officier" sont livrées sur notre front; la 1/1 notamment repousse une attaque de cyclistes allemands. Dans la nuit du 18, le 2° Chasseurs arrive vers minuit à BEAUVECHAIN.

Le lendemain, à 3 heures 30', l'ordre de départ étant donné, le Régiment se met en route par HAMME-MILLE et CORTENBERG vers WILLEBROÛCK qu'il atteint le 20 août.

Dès le 21 août, le 2° Chasseurs contribue à l'organisation défensive du 4° secteur de la position fortifiée d'ANVERS (mise en état de défense de WILLEBROECK ainsi que travaux de part et d'autre du fort de BREENDONCK).

PREMIERE SORTIE : (du 24 au 26 août)
 =====

COMBAT DE PONT-BRULE (26) (1er EPPEGHEM)

Le 24 août à 8 heures, le Régiment se met en marche par BREENDONCK et la halte de DEN BORG; le bois de LEEF-DAEL est exploré, et à 15 heures, le 2° Chasseurs occupe la ligne NEEROM-NIEU-WENRODE-OPSVOORDE. La nuit, il bivouaque à WESTRODE, le I constituant les grandes gardes.

Le 25 août, les I et III reçoivent ordre d'attaquer le village d'EPPEGHEM pendant que le II s'emparera de PONT-BRULE. EPPEGHEM est occupé par le I ; le III va renforcer le II devant PONT-BRULE.

Le 26 août, le Régiment (sauf deux compagnies du I adjointes au 5^e CH. chargé d'attaquer RELLEWYT) reçoit mission d'enlever PONT-BRULE. Les maisons de la rive Ouest du canal sont occupées par les allemands. Notre artillerie chargée de préparer l'attaque, est neutralisée par l'artillerie ennemie; aussi, notre progression est-elle très pénible; nous parvenons cependant à border la rive Est de l'Obstacle, mais là se limite notre avance, faute de moyens de franchissement et le pont ne pouvant être suffisamment abaissé en dépit de l'Héroïque sacrifice du Caporal TRESIGNIES (ci-joint brève notice).

A 11 heures 40', nos troupes se retranchent sur leurs positions. vers 14 heures, les allemands menaçant notre aile gauche, nous occupons la lisière SUD-EST et le saillant SUD de KATTER-MEUTER-BOSCH. Vers 15 heures nous recevons l'ordre de nous replier sur WILLEBROECK.

PERTES AU COURS DE LA JOURNEE : 2 officiers tués

(7 tués
65 troupes (33 blessés
 (25 disparus

Du 26 août au 4 septembre, le Régiment continue à effectuer la mise en état de défense du 4^o secteur.

JOURNEE DU 4 SEPTEMBRE - ATTAQUE DU FORT DE BREENDONCK.

Le 4 septembre à II heures, le Régiment est rassemblé à proximité du passage à niveau Nord-Ouest de PULLAER. Cette position étant bombardée, les troupes vont immédiatement occuper leurs positions de combat. Au cours de cette journée, le III brise l'attaque violente, en formations denses dirigée contre le fort de BREENDONCK. L'ennemi parvenu à 300 mètres de nos tranchées, est soumis à notre feu intense et à celui du groupe REYNAERT; pris de panique, il effectue une retraite précipitée laissant plusieurs centaines de cadavres sur le terrain.

PERTES : 4 blessés seulement.
=====

Du 5 au 9 septembre, même mission que du 26 août au 4 septembre.

DEUXIEME SORTIE. (du 9 au 13 septembre) KATTER-MEUTER-BOSCH. (2^{ème} EPPEGHEM).

Le 9 septembre, le Régiment va bivouaquer vers SAINT JOSEPH.

Le 10, il se porte au SUD-OUEST de KREKELENBERG; les I et II sont portés près du château de BIST, le III organise ONDONCK. Les troupes bivouaquent.

Le 11, le I se porte à la lisière Sud de BOSCH et s'y maintient malgré un bombardement violent. A 15 heures le III chargé de s'emparer du KATTER-MEUTER-BOSCH, voit ses tentatives échouer.

A 18 heures 30'; le I reçoit l'ordre d'enlever EPPEGHEM; il s'empare des retranchements allemands de COMPENHOF (1000M. NORD-OUEST du clocher d'EPPEGHEM) et maintient ses positions malgré deux contre-attaques ennemies. Le III à la nuit tombante, occupe la lisière NORD de KATTER-MEUTER-BOSCH, tandis que le II, en

réserve bivouaque à SPILT.

Dans la journée du 12 septembre, le I est soumis à un feu violent d'artillerie empêchant toute arrivée de renforts. Le III porté à la lisière SUD du KATTERMEUTER-BOSCH, ne peut en déboucher. Le II parvient à occuper le château de WALFS LINDEN et ses abords où il est soumis à un tir violent par pièces de gros calibres. A la nuit tombante, le I en très mauvaise posture parvient à se dégager.

Le 13, le Régiment est rassemblé et rejoint WIL-LEBROECK. Quelques jours après, le Lieutenant Colonel A.E.M. TIECHON prend le commandement du Régiment en remplacement du Colonel VAN GRASDORF malade.

PERTES : 2 officiers tués.

(26 tués
I60 troupes (I22 blessés
 (I2 disparus.

Du 14 au 25 septembre, même mission que du 5 au 9 sept.

TROISIEME SORTIE. (Du 25 au 27 septembre). - OPSTAL.

Le 25 septembre, le Régiment va cantonner à OPPUERS.

Le 26, le I occupe le chemin de fer TERMONDE-MALINÈS, du Km. 25 à la halte de LEBBEKE ; le III, de la halte au Km. 25.500; le II est en réserve.

Dans la nuit, la droite du I prise d'enfilade, se replie vers OPSTAL; vers 23 heures, une nouvelle attaque vers le chemin de fer entre les Km. 25 et 26 est repoussée.

Le 27 septembre, le I reçoit l'ordre de se retirer vers le Moulin d'OPSTAL. L'infanterie allemande débouche d'ECKSKEM. Le II se porte vers KLEIN ANTWERPEN, une compagnie à cheval sur la route HOOGELINDE -OPSTAL à environ 250 mètres au Nord-Est du Moulin d'OPSTAL.

A II heures 50' les allemands débouchent entre OPSTAL et HOOGELINDE, obligent nos troupes à un mouvement vers BUGGENHOUT puis vers DEN HEUVEL. Le III à l'aube, a dû se replier vers HOOGELINDE et coopère

à repousser une attaque débouchant d'OPSTAL . Le soir le Régiment va cantonner à ST. AMAND.

PERTES : I officier blessé.

	(2 tués
<u>38 troupes</u>	(28 blessés
	(8 disparus.

Du 28 septembre au 5 octobre : continuation de l'organisation défensive d'ANVERS.

PENDANT LE SIEGE D'ANVERS.

Le 5 octobre, tandis que le II était mis à la disposition du Commandant de la Brigade anglaise, les I et III qui avaient bivouaqué à hauteur de la borne 7 de la route d'Anvers-Lierre, reçoivent l'ordre d'appuyer une attaque qui va être exécutée par le Ier Régiment de carabiniers de forteresse, et de s'emparer de DE HULST. Cette localité est atteinte par PULLAER; le I se déploie à la lisière EST de DE HULST : le 3 se rassemble en arrière des bois situés à l'Ouest du chemin pavé de DE HULST. Sous le feu de l'artillerie, de l'infanterie et des mitrailleuses allemandes, les Unités du I progressent de quelques centaines de mètres, puis se retranchent.

Le 6, les I et III formant colonne du Centre, sont chargés de rejeter l'ennemi de l'autre côté de la NETHE
OBJECTIF: LAEKENEN HOF. Exécution à 2 heures. A 2H.30, le feu nourri de l'infanterie et des mitrailleuses oblige nos troupes à revenir vers leurs positions de départ. Malgré les lourdes pertes subies, une nouvelle attaque tentée à 3 heures 40' n'obtient pas plus de succès. L'intrépide Lieutenant Colonel A.E.M. TIECHON est fait prisonnier et le Commandement du Régiment passe au Major LEBLANC.

Les troupes sont ensuite relevées et mises à la disposition du Commandant de la Brigade Anglaise. A 20 heures, les I et III vont cantonner à HOVES ; à 22 heures la retraite générale des troupes d'ANVERS étant

ordonnée, le 2° Chasseurs quitte HOVES pour atteindre MELSELE après 10 heures de marche exténuante.

<u>PERTES</u>	:	(1 tué
	<u>8 officiers</u>	(6 blessés
		(1 disparu.
		(3 tués
	<u>290 troupes</u>	(108 blessés
		(179 disparus.

Le Régiment arrivé le 7 à MELSELE, en repart le lendemain à 3 heures et atteint ASSENEDE après une marche pénible de 50 Km. sur une route encombrée de caissons et d'autos.

Le 10, le 2ème Chasseurs s'embarque à ASSENEDE pour atteindre THOUROUT.

Le 12, nous arrivons à VLADSLoo que nous mettons en état de défense. Les pertes sous ANVERS, ayant été très sévères, les 2ème et 5ème Chasseurs sont le 14 octobre fusionnés et placés sous les ordres du Lieutenant-Colonel SULTS.

Du 15 au 18 octobre, le 2ème Chasseurs séjourne au SUD de DIXMUDE, d'abord à WERCKEN, puis à la lisière septentrionale de la forêt d'HOUTHULST; à YONKERSHOVE enfin, dans la région de LUYGHEM pour y établir une tête de pont.

Le 18, le Régiment qui avait cantonné à RENINGHE passe en réserve aux environs d'OOSTKERKE.

Le 19, il est dirigé vers STUYVEKENSKERKE, pour y fournir un appui éventuel à la 4ème D.A., mais bientôt il est appelé vers DIXMUDE en vue de participer à une attaque dirigée dans le flanc de l'ennemi. L'arrivée de forces allemandes considérables ramène le Régiment rive gauche de l'YSER à LAMPERNISSE.

Le 20, le 2ème Chasseurs réoccupe ses positions de réserve près de la gare d'OOSTKERKE. Le Lieutenant Colonel SULTS prenant le commandement intérimaire de la

16ème Brigade mixte, cède le commandement du Régiment au Major LEFEVRE.

Le I rejoint dans l'après-midi, le 3° Chasseurs dans la région de ST. JACQUES-CAPELLE, pour la défense de DIXMUDE où il restera jusqu'au 22.

Les II et III sont adjoints dès l'aube du 21 à la Brigade de Fusiliers Marins qui défend DIXMUDE. L'adversaire bombarde violemment nos positions pendant toute la journée. Dans la nuit du 21 au 22, de nombreuses attaques d'infanterie allemande, surtout au S.E. de la position, sont repoussées. Devant nos tranchées, nombreux cadavres allemands, quantité de blessés et nombreuses armes (fusils, baïonnettes, 2 mitrailleuses abandonnés).

Le bombardement continue pendant toute la journée du 22.

Le 23, une nouvelle attaque allemande au S.E. de nos positions est repoussée. Dans la nuit le 2ème CHASSEURS est relevé et va cantonner à OOSTKERKE.

<u>PERTES</u>	:	(2 tués
	<u>6 officiers</u>	(4 blessés
		(8 tués
	<u>176 troupes</u>	(58 blessés
		(110 disparus.

Le brave Major LEFEVRE blessé par 17 éclats d'obus, doit confier le commandement du Régiment au Major LEBLANC.

Du 24 au 29 octobre, le I se trouve à PERVYSE où il participera à la défense de la localité et de ses abords.

Le 24, les II et III marchent vers OULD-STUYVE-KENSKERKE dans le but de rejeter l'ennemi de l'autre côté de L'YSER. Malgré le bombardement violent et les pertes énormes subies, le village est enlevé par nos troupes. La progression continue au Nord-Ouest d'OULD-STUYVEKENSKERKE, mais là, notre avance est bloquée par le feu de l'infanterie ennemie occupant les tranchées à l'Ouest de la ferme VAN DE WOUDE. Le bombardement de nos positions est incessant.

Le 25, bombardements et fusillades réciproques, la pluie torrentielle empêchera tout mouvement offensif dans la nuit du 25 au 26.

Le 26, les positions sont conservées de part et d'autre et, dans la soirée le 2ème Chasseurs est relevé par le 3ème Chasseurs et va cantonner à OOSTKERKE. Le Major LEBLANC porté malade, passe le commandement au Commandant LABIAUX, lequel l'exerce du 27-10-1914 au 31-10-1914.

PERTES : (I tué
II officiers (IO blessés, (2morts
quelques jours après).
(I2 tués
288 troupes (I20 blessés
(I56 disparus.

REMARQUES.- Au départ de MONS, les 2° et 5° Chasseurs
===== comprenaient ensemble 57 officiers et
4500 soldats. Après la bataille de l'YSER
Il ne restait plus que I9 officiers et un
peu plus de 2000 soldats.

Les combats de l'YSER fin octobre, valent au
Drapeau du Régiment l'inscription glorieuse Y S E R.
=====

Le Ier novembre, les débris reconstitués du
Régiment retournent aux tranchées vers NIEUW-CAPELLE.
Le Lieutenant Colonel MAHIEU en a le commandement.

Le I3 novembre 1914, le Lieutenant Colonel
MAHIEU prend le commandement intérimaire de la I7ème
Brigade Mixte et le Major TASSIER celui du Régiment
jusqu'au I5 novembre, date de la rentrée du Major
LEBLANC.

Le 27 novembre, le Lieutenant Colonel MAHIEU
REPREND LE COMMANDEMENT DU 2ème Chasseurs

NOVEMBRE 1914, le Major AEM PANHUYS venant du
2C prend le commandement du I/2 Chasseurs.

Le 22 décembre, le I/2 CH. renforcé d'une Cie cycliste (DEMART) et d'une Cie de mitrailleurs (TASNER) est chargé d'établir une tête de pont sur la rive droite de l'YSER, au Sud de DIXMUDE, face au château de la borne I9. Le terrain est conquis et conservé en dépit des contre-attaques allemandes. L'opération vaut au I/2 Ch. une citation à l'ordre du jour de l'Armée, et au Major PANHUYS, la Croix d'Officier de la Couronne.

PERTES : 3 tués, 14 blessés.

Le 6 janvier 1915, le Colonel SULTS reprend le commandement du Régiment.

Du 12 JANVIER AU 13 FEVRIER 1915.
=====

Le 2ème Chasseurs est relevé par la 2 D.A. et va cantonner aux MOERES FRANÇAISES, puis à BRAY-DUNES GHYVELDE.

Le 1er février, le Lieutenant Colonel TOLLEN prend le commandement du Régiment.

DU 13 FEVRIER AU 8 AOÛT 1915 . SECTEUR DIXMUDE.
=====

La 5 D.A. relève la 6 D.A. dans le secteur de DIXMUDE : le 2) Chasseurs (Centre) au pont'route, face à la ville. Période mouvementée: luttés incessantes de bombes et de grenades, tirs au canon, au fusil, à la mitrailleuse. Le tout vaillant Lieutenant Colonel TOLLEN est frappé mortellement de trois balles de mitrailleuse, le 17 mars. Le Colonel DERGER lui succède dans le commandement du I8 au 23 mars, date à laquelle le Lieutenant Colonel LEFEVRE, guéri de ses glorieuses blessures prend le commandement du Régiment.

PERTES: (5 tués
I3 officiers(8 blessés.

(9 tués
427 troupes (418 blessés.

suite au prochain N° (54).



Photo du Général PANHUYS. (Colonel, commandant le 2ème Régiment des Chasseurs à Pied de 1917 à 1920)

★ ASSEMBLEE GENERALE 1986 ET BANQUET

FRATERNEL. ★ ★

C'est le Samedi 22 MARS 1986, qu'aura lieu notre Assemblée Générale Annuelle, qui sera traditionnellement suivie de notre Banquet Fraternel.

Ces manifestations se dérouleront dans les locaux du Centre Culturel et Sportif de DAMPREMY, rue des Français. (Voir Plan ci-après).Elles seront précédées la veille à 14 heures par un dépôt de fleurs sur les tombes de nos Présidents décédés.(Cimetière de CHARLEROI NORD).

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

Nous insistons pour que de très nombreux membres assistent à l'ASSEMBLEE GENERALE; ce n'est pas trop, une fois par an de participer par sa présence, à la vie de l'Amicale.

Nous invitons également tous nos membres et leur famille à assister au BANQUET FRATERNEL , cela renforcera encore les liens qui nous unissent.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU SAMEDI

22 MARS 1986.

- 10 heures : une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au Monument des 1er et 4ème Chasseurs à Pied et au Mémorial TRESIGNIES. Nous rendrons ainsi hommage à tous les Chasseurs à Pied qui ont si bien servi leur PAYS. Les Membres

Sympathisants qui désirent participer à cet hommage, sont invités à se réunir à :

9 heures 45, au MUSEE DES CHASSEURS, IC Avenue
Général Michel à CHARLEROI.

+ + + + + + + + + + + + + + +

A partir de 10 heures 30, nos membres sont invités à se rassembler en très grand nombre, au Centre Culturel et Sportif FOURCAULT, rue des Français à DAMPREMY, où un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure.

Une salle confortable sera mise à la disposition des familles qui n'assisteront pas à l'Assemblée, et un bar sera ouvert.

- A II heures: dans le local annexe:

ASSEMBLEE GENERALE: ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de la réunion par le Vice-Président.
- 2. Election d'un Président.
- 3. Rapport du Trésorier.
- 4. Rapport des vérificateurs aux comptes.
Décharge de sa gestion au Conseil d'Administration et désignation des vérificateurs pour 1986.
- 5. Rapport du Secrétaire.
Bilan des activités de 1985 et projets pour 1986.
N.B. , c'est ici que les suggestions des membres seront les bienvenues.
- 6. Réélections et élections d'Administrateurs.

A **VIS** **I** **M** **P** **O** **R** **T** **A** **N** **T**.

- A. Pour le bon déroulement de l'Assemblée, les membres désireux d'intervenir, sont priés de remettre par écrit avant le 1er Mars 1986 au Secrétaire, une note exposant l'objet de leur intervention.

- B. En ce qui concerne les réélections et élections d'un Président et d'Administrateurs, voici quelques détails:
- I. Actuellement, le Conseil d'Administration se compose de 16 membres, à savoir :

PRESIDENT :

Vice-Président: Edmond BURTON et Alexandre DUCHENE.

Secrétaire : Léon LEMAIRE.

Trésorier: Arsène JUGNON.

Membres : Richard BARE, Pierre BARET, Robert BOURGEOIS, Fernand CARBO, Richard DETHIER, Roger DOFFINY, Robert MARTIN, Paul DUMONT, Franz ROLAND, Roger ROUSSEAU, Jacques SCORY, Jules DEGUELDRE.

SORTANTS : Décédé : Robert COLIN président.

SORTANT, non rééligible pour raison de santé:
Emile CATINUS.

SORTANT et rééligible: Richard BARE, Pierre BARET, Edmond BURTON, Fernand CARBO, Richard DETHIER, Arsène JUGNON et Roger ROUSSEAU.

LES CANDIDATS AUX POSTES DE PRESIDENT ET D'ADMINISTRATEURS
SONT INVITES A SE FAIRE CONNAITRE PAR ECRIT AU SECRETAIRE
AVANT LE 1er MARS 1986.

POUR RAPPEL: (MONITEUR).

Art. 9. L'admission des membres effectifs, bienfaiteurs, honoraires est du domaine du Conseil d'Administration, lequel statuera au scrutin secret et sans avoir à justifier de sa décision.

Art. 14. L'association est administrée et gérée par un Conseil dont le Président et les Membres sont élus par l'Assemblée Générale.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

- 13 heures: BANQUET FRATERNEL.

Dès la fin de l'Assemblée, les membres retrouveront les familles et les amis dans la grande salle et prendront place aux tables préparées où l'apéritif sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien amicale, comme les CHASSEURS A PIED savent la créer.

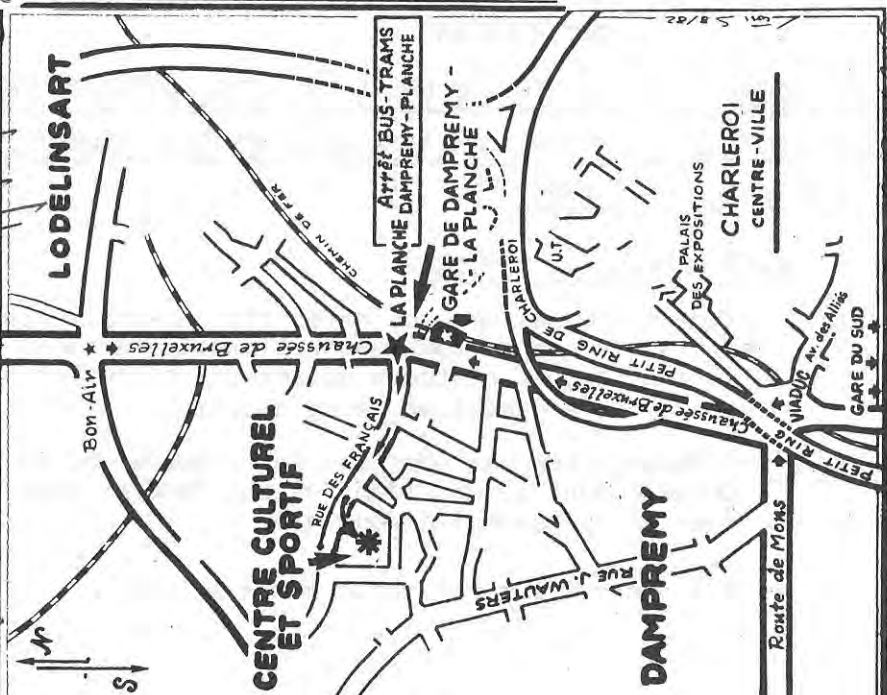
Nous y retrouverons tous nos amis CHASSEURS, ainsi que ceux de la F.N.C. de BIERGHES, d'EPPEGEM, de CHARLEROI, de ZEMST, ceux du 5ème Bataillon de Fusiliers et de la 5ème Brigade des Chasseurs d'IRLANDE.

+++++

RESERVATION :

Au moyen du BON DE PARTICIPATION en annexe et que vous devez renvoyer au plus tard le 4 mars 1986. Les réservations et les paiements qui nous parviendraient après cette date, seront acceptés sous toute réserve et ce à la demande du TRAITEUR.

875
 872
 871
 870
 869
 868
 867
 866
 865
 864
 863
 862
 861
 860
 859
 858
 857
 856
 855
 854
 853
 852
 851
 850
 849
 848
 847
 846
 845
 844
 843
 842
 841
 840
 839
 838
 837
 836
 835
 834
 833
 832
 831
 830
 829
 828
 827
 826
 825
 824
 823
 822
 821
 820
 819
 818
 817
 816
 815
 814
 813
 812
 811
 810
 809
 808
 807
 806
 805
 804
 803
 802
 801
 800
 799
 798
 797
 796
 795
 794
 793
 792
 791
 790
 789
 788
 787
 786
 785
 784
 783
 782
 781
 780
 779
 778
 777
 776
 775
 774
 773
 772
 771
 770
 769
 768
 767
 766
 765
 764
 763
 762
 761
 760
 759
 758
 757
 756
 755
 754
 753
 752
 751
 750
 749
 748
 747
 746
 745
 744
 743
 742
 741
 740
 739
 738
 737
 736
 735
 734
 733
 732
 731
 730
 729
 728
 727
 726
 725
 724
 723
 722
 721
 720
 719
 718
 717
 716
 715
 714
 713
 712
 711
 710
 709
 708
 707
 706
 705
 704
 703
 702
 701
 700
 699
 698
 697
 696
 695
 694
 693
 692
 691
 690
 689
 688
 687
 686
 685
 684
 683
 682
 681
 680
 679
 678
 677
 676
 675
 674
 673
 672
 671
 670
 669
 668
 667
 666
 665
 664
 663
 662
 661
 660
 659
 658
 657
 656
 655
 654
 653
 652
 651
 650
 649
 648
 647
 646
 645
 644
 643
 642
 641
 640
 639
 638
 637
 636
 635
 634
 633
 632
 631
 630
 629
 628
 627
 626
 625
 624
 623
 622
 621
 620
 619
 618
 617
 616
 615
 614
 613
 612
 611
 610
 609
 608
 607
 606
 605
 604
 603
 602
 601
 600
 599
 598
 597
 596
 595
 594
 593
 592
 591
 590
 589
 588
 587
 586
 585
 584
 583
 582
 581
 580
 579
 578
 577
 576
 575
 574
 573
 572
 571
 570
 569
 568
 567
 566
 565
 564
 563
 562
 561
 560
 559
 558
 557
 556
 555
 554
 553
 552
 551
 550
 549
 548
 547
 546
 545
 544
 543
 542
 541
 540
 539
 538
 537
 536
 535
 534
 533
 532
 531
 530
 529
 528
 527
 526
 525
 524
 523
 522
 521
 520
 519
 518
 517
 516
 515
 514
 513
 512
 511
 510
 509
 508
 507
 506
 505
 504
 503
 502
 501
 500
 499
 498
 497
 496
 495
 494
 493
 492
 491
 490
 489
 488
 487
 486
 485
 484
 483
 482
 481
 480
 479
 478
 477
 476
 475
 474
 473
 472
 471
 470
 469
 468
 467
 466
 465
 464
 463
 462
 461
 460
 459
 458
 457
 456
 455
 454
 453
 452
 451
 450
 449
 448
 447
 446
 445
 444
 443
 442
 441
 440
 439
 438
 437
 436
 435
 434
 433
 432
 431
 430
 429
 428
 427
 426
 425
 424
 423
 422
 421
 420
 419
 418
 417
 416
 415
 414
 413
 412
 411
 410
 409
 408
 407
 406
 405
 404
 403
 402
 401
 400
 399
 398
 397
 396
 395
 394
 393
 392
 391
 390
 389
 388
 387
 386
 385
 384
 383
 382
 381
 380
 379
 378
 377
 376
 375
 374
 373
 372
 371
 370
 369
 368
 367
 366
 365
 364
 363
 362
 361
 360
 359
 358
 357
 356
 355
 354
 353
 352
 351
 350
 349
 348
 347
 346
 345
 344
 343
 342
 341
 340
 339
 338
 337
 336
 335
 334
 333
 332
 331
 330
 329
 328
 327
 326
 325
 324
 323
 322
 321
 320
 319
 318
 317
 316
 315
 314
 313
 312
 311
 310
 309
 308
 307
 306
 305
 304
 303
 302
 301
 300
 299
 298
 297
 296
 295
 294
 293
 292
 291
 290
 289
 288
 287
 286
 285
 284
 283
 282
 281
 280
 279
 278
 277
 276
 275
 274
 273
 272
 271
 270
 269
 268
 267
 266
 265
 264
 263
 262
 261
 260
 259
 258
 257
 256
 255
 254
 253
 252
 251
 250
 249
 248
 247
 246
 245
 244
 243
 242
 241
 240
 239
 238
 237
 236
 235
 234
 233
 232
 231
 230
 229
 228
 227
 226
 225
 224
 223
 222
 221
 220
 219
 218
 217
 216
 215
 214
 213
 212
 211
 210
 209
 208
 207
 206
 205
 204
 203
 202
 201
 200
 199
 198
 197
 196
 195
 194
 193
 192
 191
 190
 189
 188
 187
 186
 185
 184
 183
 182
 181
 180
 179
 178
 177
 176
 175
 174
 173
 172
 171
 170
 169
 168
 167
 166
 165
 164
 163
 162
 161
 160
 159
 158
 157
 156
 155
 154
 153
 152
 151
 150
 149
 148
 147
 146
 145
 144
 143
 142
 141
 140
 139
 138
 137
 136
 135
 134
 133
 132
 131
 130
 129
 128
 127
 126
 125
 124
 123
 122
 121
 120
 119
 118
 117
 116
 115
 114
 113
 112
 111
 110
 109
 108
 107
 106
 105
 104
 103
 102
 101
 100
 99
 98
 97
 96
 95
 94
 93
 92
 91
 90
 89
 88
 87
 86
 85
 84
 83
 82
 81
 80
 79
 78
 77
 76
 75
 74
 73
 72
 71
 70
 69
 68
 67
 66
 65
 64
 63
 62
 61
 60
 59
 58
 57
 56
 55
 54
 53
 52
 51
 50
 49
 48
 47
 46
 45
 44
 43
 42
 41
 40
 39
 38
 37
 36
 35
 34
 33
 32
 31
 30
 29
 28
 27
 26
 25
 24
 23
 22
 21
 20
 19
 18
 17
 16
 15
 14
 13
 12
 11
 10
 9
 8
 7
 6
 5
 4
 3
 2
 1
 0



Dampremy (FOURCAULT)
 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
 DAMPREMY.

Page manquante

Page manquante



Menu

A P E R I T I F .

* * * * *

LE CANAPE A LA MOUSSE DE SAUMON FUME.

* * * * *

LE VELOUTE ARGENTEUIL.

* * * * *

LES FONDS D'ARTICHAUT LUCULUS SUR LIT D'EPINARD.

* * * * *

LE COQUELET DE BRESSE A LA FORESTIERE.

P O M M E S A M A N D I N E S .

* * * * *

LE JAMBON DE BAYONNE AVEC CRUDITES.

* * * * *

LE GATEAU A L'EMBLEME DES CHASSEURS A PIED.

* * * * *

LE MOKA TURC.

* * * * *

V I N S . B L A N C : L I S T E L L O U I S C H A T E L .

 R O U G E : C Ô T E D U R H O N E V I L L A G E 1 9 8 3 .

* * * * *

e t **V** O N **A** P P E T I T .

* * * * *



LES CHANSONS DU TROUPIER *

Nos P'tits Chasseurs *

Marche, IN GRAND SUCCES! Paroles et Musique du
LIEUTENANT Maurice LIXON.

1er couplet.

Dins no ville as-teur,
 Nos a - vons l'pus bia des ré - dji - mints:
 C'est l'deù- zième Chas-seûrs,
 Ses soudars sont tou-dis pleins d'en-train.
 Quand passe èl mu-sike,
 En skè-tant in èr di pas r' dou-blè,
 C'est co-mique, Mé-ca-nique,
 Au pas tout l'monde èst d'a-lè!
 Les fè-nièses si drouve-nut,
 Quand les pious-pious passe nut,
 On in-tind l'minme re-frain,
 Què tchante-nut toutes les djins:

REFRAIN:

C'est nos bias p'tits cha-seurs,
 qui passe-nut pleins d'ar-deûr!
 Sus leû s'pale, leû fu-sique èst a place,
 Is ont des tchan-sons plein leû be-sace,
 Ter-tous, les p'tits, les grands,
 Sont tous fiers di yèse dins les rangs.
 C'qui fèt qu'on criye, quand on les wèt:
 Vivent les bias p'tits chas-seûrs di
 Châ-ler-wè!

suite./.

./.
2ème couplet.

Fiyant dansér leû flotche
 Qui barlondje, pindûwe a leû bonèt
 Les mwains dins leûs poches,
 On les wèt s' pourmèner, tous futès
 Quand passe ène djonnèse
 Qui s'èrtoûne, moustrant ses molèts ronds,
 D'in p'tit gèsse,
 Jamès d' crèsse.
 C'èst in chasseûr qui rèspond,
 Tout tchûte, bras d'seûs, bras d'sous,
 I li dit : " M' pètit chou,
 Pou vir les fantassins,
 V' nez d'mwain rûwe du Ravin ! " .

3ème couplet.

El djoû qui faura
 Disfinde no Pays, nos twès couleûrs,
 On leû moustèrra
 Qu'i faut co comptér sus les Chasseûrs;
 Tout comme TRESIGNIYES,
 Is sauront mori pou leu Grand RWè.
 Aligniyes,
 Les Compagniyes,
 Criyeront : " I faut lès-awè !"
 Nos soudars s'èdiront.
 Et quand l'brût des clérons,
 F'ra bachî les tchapias,
 Les djins diront tout bas:

Dérin Refrain:

C'est nos bias P'tits Chasseûrs,
 Qui s'è vont pleins d'ardeûr,
 Sus leû s'pale, leû fusique èst a place,
 Is ont tout c'qu'i faut dins leû besace,
 Tèrtous, les P'tits, les Grands,
 Sont tous fièrs di yèse dins les rangs.
 C'èst l'dérin caup p'tète qu'on les wèt.
 Les vayants P'tits Chasseûrs du Châlèrwè!



C E U X Q U I N O U S Q U I T T E N T .

Ces 3 membres, sont décédés depuis un certain temps, mais n'ont pas paru dans le journal:

Mr. LEMAIGRE Armand 2e Ch. I939/40, agent de l'Etat
Cité Parc-Allée B8/I3, 600I MARCINELLE.

Mr. VERDONC Jean, 6e Ch. LT. I939/40, Off. d'Active
retraité, 25B.rue de la station, I4IO WATERLOO.

Mr. VANBEL Nestor, I57 rue de Gosselies 6I90 TRAZEGNIES.

Membres décédés depuis le I6 Mars I985.

Mr. ADAM Franz, Cap. comt Hon. de réserve, 7 rue Willy
Ernt, 6000 CHARLEROI.

Mr. BOONEN Georges, Adm. F.N.C., 24 Schranslaan I840
EPPEGEM.

Mr. MATTE Georges, 4, rue Pierre-Joseph DEWERPE
(IM.432) 6040 JUMET.

Mr. HENRIET Robert, 2ème Ch. Sgt milicien I937, agent
général de Publicité de COUVIN.

Mr. NAVEZ François, I4 rue de THUIN, 6500 ANDERLUES.

Mr. WERY Marcel, 2 Ch. SLT Rés. I937 dir. EG Techn.
Hort. Prov.de Mariemont retraité
LA HESTRE.

Mr. LEMAIGRE Gaston, 2 Ch. Milicien I939 Chef de serv.
aux A.C.E.C., I6 rue de Jumet, 6I60
ROUX.

Mr. LINSKENS Médart, 40I Route de Philippeville COUILLET.

Mr. CORNET Jules, 9 Ch. I939/40 Rappelé, Agent des
Postes Principal, secrét. F.N.C.
Charleroi-Thuin-Soignies.- rue du TRY
MONTIGNY LE TILLEUL.

Mr. NAUDTS Auguste, 58 Ae Victor Jacobs IO40 BRUXELLES.

Me DESMAIRES Marcelle, Membre d'Honneur, 5 Place du Breuil, 43000 LE PUY EN VELAY - FRANCE.


Mr. VERDONC Jean, 6 Ch. LT.1939/42, off. d'active retraits (CDT), 25B rue de la Station 1410 WATERLOO.

Mr. JULVA Marcel, 6 rue Card. Mercier, 6100 MONT SUR MARCHIENNE.

Mr BOUDART Thomas, Caporal Milicien 2ème 1938/39 Concierge, 4 Chemin du Biatrooz 6428 HAM SUR HEURE.

Mr PRUVOT Jean d'ESNEUX.

Nous réitérons aux familles de ces décédés, nos sincères condoléances.



Nous vous rappelons que le bon de participation
à notre BANQUET FRATERNEL DU 22 MARS 1986, se
trouve page 23.

TOUS A DAMPREMY LE 22 MARS 1986.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION 1986. MERCI



COTISATION.

Nous remercions les nombreux membres qui ont bien voulu majorer le montant de leur cotisation.

Si vous trouvez un bulletin de versement au C.C.P. dans cet exemplaire N° 53, c'est que vous avez oublié de régler votre cotisation.

Faites-le sans tarder pour éviter les frais de rappel toujours onéreux.

UN GRAND MERCI.

RELAIS SACRE.



La cérémonie annuelle du RELAIS SACRE pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice mérite peut-être quelques explications.

Depuis cinquante deux ans, hormis les années d'occupation, la F.N.C. pour donner à ces cérémonies leur vraie signification, organise le RELAIS SACRE.

Au lendemain de la guerre 14/18, quand furent transportées des champs de bataille de VERDUN à PARIS, sous l'Arc de Triomphe les cendres du Soldat Inconnu, un écrivain français Gabriel BOISSY proposa d'allumer et entretenir à jamais, une flamme au pied de sa tombe, renouvelant ainsi

une coutume pieuse et poétique de la GRECE antique, l'idée fut adoptée.

A BRUXELLES, une flamme brûle nuit et jour comme dans un sanctuaire, sur la tombe de la Colone du Congrès. La flamme est ainsi devenue le symbole du souvenir et du culte des morts de la guerre.

C'est à l'initiative de feu le directeur du " Journal des Combattants " J.L. MARTIN, qu'en 1928 la Fédération Nationale des Combattants de BELGIQUE décidait pour célébrer l'anniversaire de l'Armistice par un hommage national au Grand Frère Anonyme de faire parvenir des points extrêmes de la frontière, des flambeaux allumés actuellement hors des frontières de PARIS, LUXEMBOURG, LONDRES et WASHINGTON. Ces flambeaux portés par des anciens combattants pendant des jours et des nuits à travers les villes et les villages s'acheminent par une marche convergente, transmis d'une section à l'autre jusqu'à BRUXELLES, la Capitale, pour aller la nuit tombante, le II Novembre brûler leur dernière flamme puis s'éteindre devant la Dalle Sacrée.

La signification de cette cérémonie qui est sans doute la plus émouvante de toutes les cérémonies d'après guerre, est profonde.

Ces petites flammes gardées jalousement et portées fièrement par les anciens de l'Yser et de la Lys, attestent que les générations des deux guerres n'ont rien oublié des événements sanglants qui les ont forges .

Ces générations par un symbole frappant, entendent montrer au Pays tout entier, aux mères, aux femmes et aux enfants, qu'elles ont conservé comme une raison d'être essentielle, le SOUVENIR de ceux qui sont tombés et que leur CULTE pour eux se confond avec l'AMOUR DE LA PATRIE.

Ces flammes qui brûlent au poing des anciens combattants dans leur course hallucinante à travers les foules pieusement recueillies, éclairent tous les fronts d'une seule clarté.

Et ceci signifie que les anciens combattants souhaitent que leur idéal de paix, de concorde et de fraternité soit partagé par tous.

La flamme brûle du même feu en FLANDRE comme en WALLONIE, comme hors des frontières; de mains en mains, les torches sont brandies par des camarades Wallons, par des camarades Flamands, par des camarades Bruxellois et par des camarades Alliés.

Ceux qui, les années précédentes ont pris part avec piété à ce pèlerinage, auront senti pendant les heures du Relais Sacré, la BELGIQUE semblant se recueillir et que de toutes ces petites lueurs le long des routes, montait une grande lumière spirituelle;

Cette année, le F.N.C. de Belgique organisait son 53ème Relais Sacré et commémorait en même temps le 67ème anniversaire de l'Armistice.

Dans le rayonnement bienfaisant de la flamme, nous oublierons nos soucis quotidiens, nos lassitudes à l'heure où des rumeurs de guerre montent encore d'un horizon que la folie des hommes assombrit.

Nous ne penserons qu'à nos camarades restés sur les champs de bataille, dans les camps de prisonniers. Nous dirons tout bas le nom d'un ami cher qui n'est pas revenu car là, dans la foule, il y aura des mamans ou des veuves ou des enfants qui, les larmes aux yeux, évoqueront le Souvenir et l'Image d'un fils, d'un mari ou d'un père mort pour la PATRIE.

Pour ceux de nos camarades qui sont tombés, qui n'ont pas revu le clocher de leur village, qui ne sont pas rentrés dans la maison paternelle, notre fraternité se fera plus tendre, plus respectueuse, plus fidèle encore.

C'est pourquoi, notre flambeau est un Symbole étincelant et notre Relais, est "UN RELAIS SACRE" F.N.C.

Restauration Du Musée .

VERSEMENTS EFFECTUES DEPUIS LE 01/01/1985 AU PROFIT
de la restauration du musée;

- Ière - 2ème - 3ème et 4ème listes 21.100 FRS

Nous avons reçu de :

| | |
|-------------------|----------|
| M. J. DERWEEDUWEN | 550 FRS. |
| Me E. CHIF | 500 " |
| M. M. HEDO | 500 " |
| Me M. GAILLY | 300 " |
| MM. P. DUMONT | 300 " |
| P. MALENGREZ | 300 " |
| Z. HERBECQ | 250 " |
| R. MANNOY | 150 " |
| F. RENSON | 150 " |
| CL. MAGHE | 100 " |
| L. QUINET | 100 " |
| E. CATINUS | 100 " |
| A. DELGUSTE | 100 " |
| f; cosyne | 50 " |

3.450 FRS + 21.100 FRS

TOTAL 5ème Liste 24.550 FRS.

UN GRAND MERCI A TOUS NOS GENEREUX DONATEURS.



* annuaire * *Page 24: ajouter:

NONNON Ernest 9-01-1915 Rue du Cheval Blanc
 2e Chas. à Pied Milicien CL.35 16- 6238 LUTTRE
 11e Chas. à Pied en 1940
 Conducteur de travaux - Retraité.

Page 25: ajouter:

PACOT Raymond: 29-II-1922 68, rue Rogier
 11e Chas. à Pied 5000 NAMUR.
 Milicien - Libraire - Philatéliste.

Page 25: ajouter:

PAIROUX Edouard 22-09-1917 4, rue A. Gouttier
 6400 COUVIN
 Ir et 4e Chas. à Pied
 Milicien Cl. 38, Adjudant - Invalide de guerre
 Instituteur et expert en automobile - Retraité

Page 25: ajouter:

PILMEYER Pierre: 25-04-1917 15, Ae de l'Avenir
 1330 RIXENSART
 2e Chas à Pied
 3e Chas à Pied Lieutenant de Réserve
 Ingénieur

Page 25: ajouter:

PIRSON Albert 13-II-1904 28, rue Jos. BOLLE
 6240. FARCIENNES.
 2e et 5e Chas. à Pied
 Caporal Volontaire de Carrière CL. 23
 Garde salle au charbonnage du Roton - Pensionné.

Page 25: ajouter:

POLS Léopold 26-01-1913 I, rue de Fromiée
 BUZET
 2e Chas. à Pied
 5e Chas. à Pied Cultivateur CL. 33.

Page 25: ajouter:
PONTANUS Robert 16-06-1915 65, Ae Fir. Lechar-
 lier I090 BRUXELLES
 Ir et 4e Chas. à Pied
 Milicien 1935
 Chauffeur-livreur-magasinier-Retraité
 Fait partie du Comité FNAPG de St GILLES.

Page 25, ajouter:
PRIEELS Raymond 23-0"-1920 25, rue Hubert BAYET
 6180 COURCELLES
 2e Chas. à Pied Cl. 39
 Milicien - Pensionné d'Afrique.

Page 26, ajouter:
QUINET Alain: I-09-1950 67, Ae du Directoire
 II80 BRUXELLES
 2e Chas. à Pied
 Officier tempo. Commandant en second Cie JPK.

Page 26, ajouter:
RAILLON Téléspore 30-0I-1920 40, rue Louât
 6240 FARCIENNES.
 2e Chas. à Pied CL. 39
 Caporal Pensionné mineur.

Page 26, ajouter:
REGNIER Denis 3-II-1958 I2, rue du Cherbois
 600I MARCINELLES
 2e Chas à Pied SIEGEN
 Sous-Lieutenant de réserve.

Page 26, ajouter:
ROBERT André 27-02-1938 296, rue de Beaumont
 Cowansville P.Q.
 J.2K IWI CANADA
 I2e de Ligne
 3e Chas. Ardennais - Milicien CL.57
 Officier d'Etat-Major au Q.G. Force Mobile du Canada au
 grade de MAJOR - Musicien.

Page 40, ajouter:
VANDERELST Claude Caporal Milicien CL. 59.

Page 28:ajouter

SOIRON Lucien 29-09-1935 6, Bd d'Avroy
4000 LIEGE.
Chef de Peloton en 55 CL. 54.
Comt. Hon. de réserve
Fondé de Pouvoir de Banque

Page 40 ajouter

SOIRON Lucien : Chef de Peloton en 1955, Mil. 54

Page 42, ajouter:

SOIRON Lucien : Comdt Hon. de réserve, Classe 54.

Page 28, ajouter:

SMETS Joseph 25-02-1944 49, rue L.Montulet
5927 ST GERMAIN
Volontaire de Carrière
2ème Chas., Chauffeur de 63 à 66.

Page 40: SMETS Joseph, Vol. de Carrière
Chauffeur de 63 à 66.

Page 62, ajouter:

SCHAMP Fernand: I-04-1936 99, Grand'Rue
6071 CHATELET.
20ème d'Artillerie Aachen
employé BAT.

Page 28, ajouter:

SCHANDELER Guy: 29-II-1947 9A- Heckhous
6704 GUIRSCH/ARLON
Officier S 2 - Comdt Cie EMS
Officier d'active

Page 39, ajouter:

SCHANDELER Guy, officier d'active-Officier S 2 2Chas.

Page 27, ajouter:

SAINTENOIS Roger: 5-08-1945 35/37 rue de l'Auflette
7000 MONS CUESMES
Lieut. de réserve - dentiste LSD
2ème Chasseur

Page 62; ajouter:

VAN DEN EYNDE Robert I0-05-1932 EM.Gen I Corp
Sect.G4- 4090 BPS 7
Ir Carabinier-Prince Baudouin
Militaire de Carrière.

Page 28, ajouter:

STINE Léon: I-09-1918 34/51 Bd d'Avroy
4000 LIEGE
Lieutenant de réserve
Milicien Classe 38
Secrétaire Général hon. C.P.A.S. de LIEGE

Page 40, ajouter:

STINE Léon Milicien CL. 38, lieutenant de
réserve

Page 45, ajouter:

STINE Léon Milicien CL. 38 Lt de réserve
en 1959.

Page 28, ajouter:

STILMANT Jean-Louis I7-04-1956 77, rue de VIVille
6400 ARLON.
Lieutenant 2 Chas. Cie JPK

Page 40, ajouter:

STIMANT Jean-LOUIS Lieutenant Cie JPK.

Page 28, ajouter:

SOLBREUX Alfred 5-02-1893 Chaus. de Charleroi
43 - 6570 BEAUMONT
Sergent-fourrier - CL. I3
Ier Chas.

Page 34, ajouter:

SOLBREUX Alfred: Milicien CL. I9I3

Page 42, ajouter:

SOLBREUX Alfred Sergent CL. I9I3 IIe Cie TOURNAI

Page 39, ajouter:

SAINTENOIS roger, Lieutenant de réserve: dentiste.

Page 27, ajouter:

SABBE Claude: 26-04-1944 34, rue J. Caluwaert
6040 JUMET
2ème Chas. Milicien
Chauffeur - ouvrier communal.

Page 39, ajouter:

SABBE Claude : milicien - chauffeur 2 CL.

Page 62, ajouter:

ROLAND Albert: 18-08-1916 133, rue de Bricgnot
5002 - NAMUR.
Sergent VC de 1937 à 1945
2e et 5e Chasseurs Ardennais - Adjudant retraité.

Page 30, ajouter:

WAUTHIER Albert: 28-05-1936 22, rue AUG. LEVEQUE
1400 NIVELLES.
2ème Chasseurs
Inspecteur d'assurances expert.

Page 40, ajouter:

WAUTHIER Albert: SM 2ème Chas. Cie AL.

Page 30, ajouter:

VROLIX Jean: 16-03-1934 22, rue des Anémones
4510 SAIVE
3ème Chasseurs - Comdt de Bataillon - Off. de Car.
Chef de corps d'instruction

Page 42, ajouter:

VROLIX Jean: officier de carrière 3ème classe.



Page 30: ajouter:

VERHAEGHE Baudouin 26-05-1894. I6I/3 Itterbeekse-
Bann, I7IO DILBEEK.

Sergent milicien classe I4
Dessinateur chef de service entretien

Päge 40: ajouter:

VERHAEGHE Baudouin Sergent classe I4 2ème Chas.

Page 30; ajouter:

VAN MOOK Thierry I6-0I-1954. I22, rue des Archives
II70 BRUXELLES

Slt officier S I au 2e Chas.

Page 40: ajouter:

VAN MOOK Thierry Sous Lieutenant officier SI 2e CHas.

Page 40: ajouter

VAN GANSBEKE Luc 29-II-1958 20I, Ch. de Bruxelles
7500 -TOURNAI.

Slt chef de Peloton J.P.K.

Page 40: ajouter

VAN GANSBEKE Luc Sous Lieutenant Chef de Peloton
J.P.K.

Page 40: ajouter

VANDEUR Marc I2-0I-196I 59, Ae Georges
Bergmann I050
BRUXELLES

SOUS6LIEUTENANT
Licencié en Histoire

Page 40 ajouter:

VANDEUR MARC sous lieutenant 2 chas. SIEGEN

Page 30; ajouter:

VANDERELST Claude I5-0I-1938 I08, rue Wattelar
I040 JUMET

Caporal Milicien.

Page 30: ajouter :

VRENKEN François. 7-09-1918 236/052, rue ST
GILLES, 4000 LIEGE.
Ir Chasseurs Lt de réserve
gradué en Mécanique - Chef de Service.

Page 34: ajouter:

VRENKEN François Lt de réserve 1er Chasseurs

Page 43: ajouter:

VRENKEN François Lt de réserve 4ème Chasseurs.

Page 30: ajouter:

VILAIN Erwin. 3-08-1959 I, Donnylaan
8470 DE PANNE.
Militaire active-Chef de Peloton
J.P.K.

Page 40: ajouter:

VILAIN Erwin Chef de Peloton J.P.K. 2ème Chasseurs.

Page 30: ajouter:

VIATOUR Pierre. 8-05-1950 38, rue de Gaillar-
mont, 4600 LIEGE.
Officier S I 2ème Chasseurs

Page 40: ajouter

VIATOUR Pierre: Officier S I 2ème Chas. SIEGEN.

Page 30: ajouter:

VERHEYLESONNE Henri 12-09-1915 6, rue J. Destrée
6040 JUMET.
Milicien 3e Chasseurs CL.35
Lt de réserve au 2ème Chasseurs

Page 40: ajouter:

VERHEYLESONNE Henri : Lt de réserve au 2ème Chasseurs

Page 43: ajouter:

VERHEYLESONNE Henri : Cie Ecole 3e Chasseurs 1935.

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«l'ESPRIT CHASSEUR»